

Morges, le 9 octobre 2021

Positionnement

Automne (octobre) 2021

Lettre d'information de Meylan Finance Sàrl

« Augmentation de la volatilité... »

Chers Clients, Chers Partenaires et Chers Lecteurs,

Quelques nuages s'amoncellent, avec la fin des rachats d'actifs par la Banque centrale européenne (BCE). C'est-à-dire la fin des principales mesures de soutien aux places financières. **Evergrande**, le géant chinois de l'immobilier qui est au bord de la faillite. L'inconnue de l'exposition des grandes banques. Une perte de directionnel des marchés. Un contexte où les surprises économiques mondiales se sont dégradées et appellent à des révisions à la baisse de la croissance du PIB et des **bénéfices par action (BPA)** (1). On y ajoute un nouveau blocage sur le plafond de la dette américaine et nous obtenons un temps d'autonome... gris et rafraîchi. Néanmoins, la volatilité offre des opportunités. Pour compléter les portefeuilles avec des sociétés solides qui bénéficient d'une forte position concurrentielle et d'un bon bilan. On sera exigeant sur les prix d'achat. On reste à l'écart de l'obligataire.

Table des matières / Table of contents



1) Bitcoin, l'avenir est incertain...	P. 2
2) On reparle de la dette américaine	P. 3
3) Facebook fait peur...	P. 4
4) La Banque nationale de Belgique	P. 5
5) Le leader européen du cloud entre bourse...	
6) Attention aux nouvelles arnaques	P. 6

Bitcoin, l'avenir est incertain...



Le bitcoin n'est pas une monnaie ! Nous ne le répétons jamais assez. Une devise reflète la santé d'une économie ; ses perspectives ; sa stabilité politique ; une stratégie monétaire ; un ADN et son histoire. Il n'y a rien de tout cela avec le Bitcoin ni avec les **cryptomonnaies** en général. Par ailleurs, la cryptomonnaie ne peut être comparée à l'Or qui est un métal précieux que l'on trouve en quantité limitée. Le concept sous-jacent qui est la « **Blockchain** » est intéressant. Une blockchain ou chaîne de blocs est une technologie de stockage et de transmission de données sans organe de contrôle. Sécurisées par cryptographie, les informations échangées sont protégées contre la falsification. Si cette technologie tend à se développer, le bitcoin en tant que tel est purement spéculatif. C'est un actif qui se négocie tant qu'il y a des acheteurs et des vendeurs. Son prix ne repose sur aucune valeur intrinsèque. Les collections de timbres, les meubles anciens, l'art contemporain ou les voitures de collection sont aussi des actifs qui s'échangent, tant qu'il y a un marché (offre

et demande). On comprend alors mieux la position de la Chine qui juge illégale toutes les transactions en cryptomonnaies. Le 24 septembre dernier, la **Banque centrale chinoise** a jugé que toutes les transactions financières impliquant des cryptomonnaies étaient désormais illégales. « *Au cours des dernières années, le commerce et la spéculation autour du bitcoin et d'autres « monnaies » virtuelles se sont généralisés, perturbant l'ordre économique et financier, donnant lieu à du blanchiment d'argent, des collectes de fonds illégales, de la fraude, des systèmes pyramidaux et d'autres activités illégales et criminelles.* » Dénonce la banque.

En juin dernier, les autorités chinoises avaient fait part de l'interpellation d'un millier de personnes soupçonnées d'avoir utilisé des ressources tirées du crime organisé pour acheter des cryptomonnaies. En plus, Pékin essaye également de limiter l'activité des « mines », ces infrastructures essentielles au fonctionnement du réseau de la monnaie décentralisée, mais très énergivores, alors que les prix de l'électricité gonflent à travers le monde (2). Avec les mêmes arguments, **Elon Musk** de **Tesla** avait déjà sonné le glas du bitcoin. Le constructeur automobile annonçant ne plus accepter le bitcoin. De son côté, **Gary Gensler**, responsable de la SEC – le gendarme des marchés, est aussi en faveur d'un durcissement à l'encontre de la cryptomonnaie (3).

On reparle de la dette américaine...



La secrétaire américaine au Trésor **Janet Yellen** a plaidé pour que le Congrès relève le plafond de la dette au risque de provoquer « **une crise financière historique.** »

Dans un éditorial publié dans le quotidien « Wall Street Journal », Janet Yellen rappelle que les États-Unis n'ont jamais fait défaut : « **Cela précipiterait probablement une crise financière historique [...]. Le défaut pourrait déclencher une flambée des taux d'intérêt, une chute brutale des cours des actions et d'autres troubles financiers** », écrit la ministre des Finances de Joe Biden.

Le plafond de la dette, que seul le Congrès a la prérogative de relever, est entré en vigueur le 1er août. Il interdit aux États-Unis d'émettre de nouveaux emprunts pour se financer si la limite actuelle de **28'400 milliards de dollars** n'est pas rehaussée.

Ce relèvement fait régulièrement l'objet de bras de fer politiques au Congrès. Depuis

les années 1960, le plafond de la dette a été relevé ou suspendu jusqu'à 80 reprises...

Cette fois, les services du Trésor ont indiqué que les États-Unis seraient à court d'argent déjà courant octobre.

Pour l'heure, ce « non évènement » n'a pas l'air de stresser les analystes financiers. Ils n'en parlent que très peu. Même si la secrétaire au Trésor alerte sur le fait que si la capacité d'emprunt des États-Unis, afin de pouvoir honorer ses échéances, n'était pas relevée, en quelques jours, des millions d'Américains seraient à court de cash [...]. Près de 50 millions de personnes âgées ne recevraient plus leurs chèques de retraite. Les soldats ne seraient plus payés.

Il est, toutefois, utile de rappeler l'épisode de 2011 qui a conduit l'Amérique au bord de la crise, sous l'administration Obama. L'impasse politique au Congrès avait conduit l'agence de notation **Standard and Poor's** à retirer la note AAA à la dette américaine, provoquant une onde de choc sur les marchés financiers.

Toutefois, l'équilibre actuel des forces à Washington soutient un énième relèvement du plafond de la dette. Sans empêcher de questionner sur la finalité de cette fuite en avant qui dure maintenant depuis plus d'un demi-siècle.

Facebook fait peur...



Cette semaine, **Facebook**, **Instagram** et **Whatsapp** ont souffert une panne qui a duré plus de sept heures ! Selon le site **DownDetector**, c'est la panne la plus importante depuis que ces plateformes existent. Des milliards d'utilisateurs ont été affectés. En premier lieu, les employés de Facebook qui ne pouvaient plus accéder aux outils de l'entreprise et même aux bâtiments. Les cartes d'accès ne fonctionnaient plus. Le siège social du géant bleu se trouve à **Menlo Park**, en Californie.

L'origine exacte de la panne de Facebook et de ses services reste inconnue. Si on ignore le « pourquoi », on connaît néanmoins le « comment. » Selon la firme, l'incident a été provoqué par un changement dans la configuration des routeurs. Au cœur même du réseau assurant le trafic entre les data centers.

Facebook a ainsi disparu d'internet pendant des heures. Quelque chose ou quelqu'un a retiré ce qui permettait aux ordinateurs et autres appareils connectés à internet de trouver leur chemin jusqu'aux

services du groupe. Lorsqu'une personne entrait l'adresse Facebook.com dans son navigateur, ce dernier n'avait aucune idée de la façon dont il pouvait rejoindre l'adresse. Engendrant un message d'erreur. Les services étaient toujours fonctionnels, mais inaccessibles. Dans le même temps, la rumeur circulait que les données personnelles d'un milliard et demi d'utilisateurs se trouvaient en libre accès sur des réseaux superposés tels que le darknet. Rumeur qui fut aussitôt démentie par la Direction de Facebook.

Cela fait réfléchir sur l'usage que nous faisons de nos données personnelles. Facebook s'enlise dans des problèmes d'image. ***Nous recommandons de rester à l'écart du titre.***



La Banque nationale de Belgique



▲ Le siège de la BNB à Bruxelles. © Photo News

L'environnement a rarement été aussi contrariant pour l'industrie bancaire en général et pour les grandes banques en particulier. Ce secteur doit faire face à des taux d'intérêts trop bas qui perdurent et qui rogne les marges ; à une inflation de la régulation et des procédures de durabilité ; à une augmentation des exigences en terme de fonds propres ; à la défiance du public et des médias et à la concurrence des « fintech ». Et pourtant, le plus difficile pourrait encore venir. Dans un environnement où des taux d'intérêts négatifs poussent à prendre toujours plus de risques que cela soit dans le domaine des marchés financiers ; dans celui du crédit ou de l'immobilier. Au vu de ce qui précède, l'ancienneté, la solidité institutionnelle et les données fondamentales (4) de la **Banque nationale de Belgique (BNB)** forment un tout réjouissant. Cet établissement bancaire dont les origines remontent à 1830 est la seule banque nationale de la de l'Union européenne à être cotée à la Bourse. La Banque nationale de Belgique ne fait pas de bruit. Les analystes

financiers ne la voient même pas. Appartenant à l'État belge et à quelques familles, la banque n'est ni sexy ni à la mode. Pourtant, son action offre un dividende de près de 6 % l'an. Son cours boursier est de seulement une fois les bénéfices annuels contre une moyenne de 10 pour le secteur bancaire.

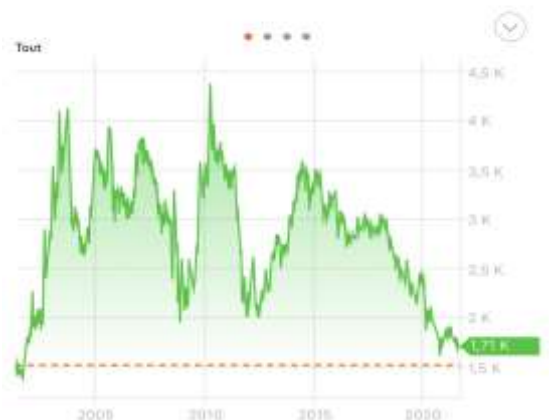
Sa capitalisation boursière – environ 700 millions d'euros - ne représente qu'un peu plus de la moitié de son chiffre d'affaires et qu'un onzième de sa trésorerie nette.

C'est une valeur de fond de portefeuille qui est conservée jalousement par quelques initiés.

1'715.00 EUR Dernier prix: 16:38:33

BANQUE NAT. BELGIQUE OED 0.29 % Trade

Cotation	
Achat / Vente	1'700.00 / 1'720.00
Vol. achat / vente	8 / 2
Bas / Haut	1'700.00 / 1'720.00
Bas 52 / Haut 52	1'600.00 / 1'900.00
Ouverture / Clôture	1'720.00 / 1'710.00
Volume	10
Ratio P/E	1.03
Dividende (annualisé)	105.77 EUR (6.19 %)
Ex Dividende	-
Marché	Euronext
ISIN	BE0003008019



Le leader européen du cloud entre en bourse...



Sauf contre temps, le leader technologique français **OVHcloud** entrera en bourse le 15 octobre prochain. La fourchette de prix d'introduction en bourse est comprise entre 18.50 et 20 euros l'action. Ce qui valoriserait la société à hauteur de 4 milliards d'euros. Le marché du cloud suit un développement exponentiel. En Europe, il sera plus important que celui des télécoms avant 2026. **OVHcloud**, fondée à Roubaix en 1999, est très dynamique et, très important, est rentable. L'industrie du cloud s'occupe du stockage des données et des sauvegardes ; de la gestion et des transactions de ces mêmes données. Il est réjouissant de voir éclore un leader technologique de plus sur le vieux continent. On parle d'un marché qui croît de 20 % par an. On retrouve à la tête de cette société familiale (famille Octave Klaba), le PDG **Michel Paulin** qui a jadis

dirigé les entreprises françaises **Bull**, **SFR** et **Neuf Cegetel**. Il est certain que le leader européen du cloud va peser aux côtés des géants du logiciel que sont **SAP** et **Dassault Systèmes**. Il y a tout de même un bémol. Il est de taille. Les grandes firmes américaines et dans une certaine mesure les chinoises raflent 85 % du marché. On retrouve de grands noms tels que **aws** ; **Amazon** ; **Google Cloud** et **Microsoft Azure**. Quant au processus de l'entrée en bourse communément appelé « Initial Public Offering » IPO, on retrouve le prix de l'action sur le marché, pour une bonne majorité des IPO, en-dessous du prix d'introduction dans les mois qui suivent l'entrée en bourse. En quelques mots : il ne faut pas se précipiter. Quelques IPO récentes : **ADC Therapeutics** (ADCT) (suisse et secteur de l'oncologie) ; **Palantir** (PLTR) (US et secteur de l'analyse prédictive) et la **Française des jeux** (FDJ) sont pour l'instant des succès. Alors que pour **Hydrogène De France** (HDF) et l'équipementier sportif suisse **On Holding** (ONON) les actions cotent aujourd'hui en-dessous du prix d'introduction. A suivre...

Attention aux nouvelles arnaques

Les escroqueries par faux ordres de virements bancaires reviennent en force. Ce type de fraude est connu: les escrocs volent dans les boîtes aux lettres et boîtes postales des enveloppes adressées à des banques contenant des ordres de



paiement, puis modifient les coordonnées à leur profit.

Les fonds ainsi détournés sont virés sur le compte bancaire ou postal d'un complice. Il est recommandé de déposer les courriers importants, en particulier ceux concernant le trafic des paiements, à l'intérieur des bâtiments de **La Poste** ou des établissements analogues, idéalement directement au guichet, et non dans des boîtes installées à l'extérieur. Par ailleurs,

nous avons constaté une recrudescence des tentatives d'arnaques aux faux supports techniques, dont le mode opératoire est le suivant : des escrocs prennent directement contact par téléphone avec leurs victimes en se faisant passer pour des employés d'un support technique d'une grande compagnie informatique. Ces cybercriminels prétextent que l'ordinateur de la personne ciblée est infecté par un virus ou qu'il rencontre un problème. Ils font tout pour, soit prendre le contrôle à distance de l'ordinateur, soit y installer un virus. Ils pourront ainsi voler les informations personnelles ou tenter de se connecter à distance sur le site e-banking de la cible afin d'y générer des paiements frauduleux.

Sources :

- 1) Vue Macro : Les élections allemandes vues de Paris, Exane BNP Paribas ;
- 2) La Chine juge illégale toutes les transactions cryptomonnaies, Le Monde ;
- 3) Flash marchés : Evergrande et la FED attisent la nervosité, Edmond de Rothschild ;
- 4) zonebourse.com, Banque Nationale de Belgique BNB.

info@meylan-finance.ch

François Meylan

Avis :

Ce document est non contractuel. Il est exclusivement conçu à des fins d'information. Il ne saurait constituer ni une recommandation ni une incitation à l'investissement. Ce document est rédigé sur la base de recherches ; de participations à des séminaires d'investissement ; sur la base de rapports internes à la branche, en intégrant des sources ouvertes.